

INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – Catégorie B
CDD à temps complet pour la période du 1^{er} janvier au 22 juin 2022

Idéalement située aux portes de la métropole Clermont Auvergne et à proximité de Thiers, la communauté de communes Entre Dore et Allier, qui regroupe 14 communes et 20 000 habitants, est un territoire au cadre de vie attractif avec l'ensemble des services à disposition, écoles, collèges, services petite enfance, des entreprises dynamiques, des commerces de proximité, et un tissu associatif impliqué.

L'établissement recherche un/une instructeur des Autorisations du Droit des Sols (ADS) pour assurer le remplacement d'un agent temporairement indisponible. Placé(e) sous l'autorité du Responsable du service Urbanisme/SPANC, il/elle assure les fonctions suivantes :

Mission : Assurer l'instruction des ADS pour le compte des communes membres

- Activité 1 : instruction des permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, permis d'aménager, certificat d'urbanisme opérationnels ;
- Activité 2 : établir la recevabilité des dossiers au regard du droit (respect PLU et règles d'urbanisme des communes) ;
- Activité 3 : assurer la concertation et les échanges avec les Maires, les services compétents et les personnes publiques associées dans la procédure d'instruction ;
- Activité 4 : suivre et organiser l'instruction dans le respect des procédures et délais règlementaires.
- Activité 5 : effectuer la synthèse des échanges et proposer une décision d'instruction ;
- Activité 6 : enregistrer des données d'ordre statistique et fiscal ;
- Activité 7 : assurer une veille juridique et règlementaire ;
- Activité 8 : garantir le suivi des évolutions des PLU et cartes communales ;
- Activité 9 : assurer l'accompagnement des secrétariats de mairie ;
- Activité 10 : procéder à l'archivage des dossiers.

Profil

Rigoureux(se) et organisé(e), vous maîtrisez la réglementation relative aux codes de l'urbanisme et de l'environnement, ainsi qu'aux risques en vigueur dans les communes instruites.

Votre capacité d'écoute, de dialogue et de synthèse vous permet de vous adapter à de multiples interlocuteurs et de savoir présenter les enjeux des différents dossiers.

Vous avez le sens du service public et connaissez bien le fonctionnement des collectivités territoriales et des EPCI.

Conditions d'emploi

CDD à temps complet – Cycle de travail hebdomadaire – Lieu de travail : 29 avenue de Verdun à Lezoux

Rémunération : Traitement indiciaire

Contact : Jérémy ARNOULD, Responsable du service Urbanisme/SPANC, ou Stéphane GUILLAUME, conseiller gestionnaire RH au 04.73.73.95.10

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) par courrier à Madame la Présidente de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier – 29 avenue de Verdun – 63190 LEZOUX, ou par messagerie électronique à ressourcesshumaines@ccdoreallier.fr.

Date limite de candidature : 30 novembre 2021

Poste à pourvoir le : 1^{er} janvier 2022